



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Dons d'organes

Question écrite n° 43432

Texte de la question

M. Jean-Luc Warsmann attire l'attention de M. le secrétaire d'Etat à la santé et à la sécurité sociale au sujet de la politique d'encouragement des dons d'organes en France et au sein de l'Union européenne. Pour la France, peu de personnes semblent être conscientes aujourd'hui de l'enjeu, sauf à être dans la situation d'attente d'une greffe. Aussi lui demande-t-il de bien vouloir lui préciser quelle est la position de la France à ce sujet, quelles mesures le Gouvernement entend prendre pour informer le public de l'importance de ces dons et des garanties offertes aux donneurs quant à la bonne utilisation des greffons, d'une part, et le contenu de la politique européenne en ce domaine, d'autre part.

Données clés

Auteur : [M. Warsmann Jean-Luc](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 43432

Rubrique : Organes humains

Ministère interrogé : santé et sécurité sociale

Ministère attributaire : santé et sécurité sociale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 30 septembre 1996, page 5145